

## communiqué de presse

Paris, le 6 novembre 2020

### **Avec la structuration de son pôle mutualiste, Malakoff Humanis finalise son organisation institutionnelle**

Groupe de protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif, Malakoff Humanis structure son pôle mutualiste et finalise par là-même sa construction institutionnelle, après la fusion des Institutions de prévoyance et des Institutions de retraite complémentaire.

En ligne avec la stratégie du Groupe et ouvert à l'adhésion de nouvelles mutuelles, le pôle mutualiste est un lieu d'échanges, de coordination, et de décision dans le cadre d'un mode de gouvernance à la fois spécifiquement mutualiste, également intégré à la gouvernance globale du Groupe.

La création de ce pôle marque ainsi la volonté de Malakoff Humanis d'asseoir sa dimension mutualiste pour se développer et répondre aux défis de son modèle de protection sociale solidaire, à but non lucratif avec une gouvernance à la fois paritaire et mutualiste.

### **Un pôle mutualiste en ligne avec la stratégie du Groupe**

La création du pôle mutualiste répond avant tout à des enjeux de coordination des mutuelles du Groupe dans le respect de leur diversité, afin de favoriser l'émergence de positions mutualistes communes en phase avec les valeurs fondamentales de la mutualité : solidarité, engagement et proximité.

Le pôle mutualiste a pour ambition de conjuguer en permanence efficacité économique et utilité sociale:

- Il permettra aux mutuelles de consolider et de développer leurs positions, de mieux répondre aux attentes de leurs adhérents, collectifs et individuels, et de contribuer pleinement au développement du Groupe. Avec 1,1 million de personnes protégées et un chiffre d'affaires de 960 millions d'euros en 2019 (6,3 milliards d'euros pour l'ensemble du Groupe à fin 2019), le pôle mutualiste apporte une contribution importante à l'activité de Malakoff Humanis ainsi qu'à la solidité financière du Groupe avec 1,3 milliard d'euros de fonds propres (7,5 milliards d'euros pour le Groupe à fin 2019).
- Il portera les engagements mutualistes de solidarité et de proximité avec ses adhérents, en renforçant l'accompagnement social des personnes les plus fragiles. Le pôle mutualiste entend aussi participer activement à l'ensemble des sujets portés par la Mutualité française (sujets de protection sociale et sujets sociétaux).

## Un pôle mutualiste très structuré

Sur le plan organisationnel, le pôle se décline en trois structures politiques dont les prérogatives sont définies par un protocole de gouvernance validé par l'ensemble des conseils d'administration de ses membres :

- Un **Comité de Coordination** pour définir la position mutualiste au sein du groupe.
- Une **Union de Représentation** pour organiser et coordonner la représentation mutualiste au sein du mouvement mutualiste.
- Une **Union de Groupe Mutualiste** pour les questions sociétales et d'influence communes aux mutuelles, en appui et en relais avec celles développées par le Groupe.

Un porte-parole mutualiste assure une interlocution unique et coordonnée, il siège au bureau de la Mutualité française.

Le pôle mutualiste est constitué des mutuelles interprofessionnelles et affinitaires du Groupe :

- **Mutuelles interprofessionnelles** : Mutuelle Malakoff Humanis, Malakoff Humanis nationale, Radiance mutuelle.
- **Mutuelles affinitaires** en phase avec la culture et l'identité propre du secteur dont elles sont issues : Energie mutuelle, Mobilité mutuelle, Miel mutuelle, Médicis mutuelle, Nymphéa santé.

## Malakoff Humanis, un Groupe solide financièrement avec une offre de services innovants

Le pôle mutualiste évolue dans un groupe de protection sociale qui dispose d'une solidité financière, parmi les plus importantes du marché, qui lui permet de faire face aujourd'hui à des événements conjoncturels comme la crise sanitaire.

De plus, en rejoignant le pôle mutualiste de Malakoff Humanis, les adhérents des mutuelles bénéficient de la plateforme de services de Malakoff Humanis, notamment ceux destinés à favoriser l'accès aux soins et à la santé, en limitant leur reste à charge, tels que les réseaux de soins, à des services de prévention et des services d'accompagnement social.

**Thomas Saunier, Directeur général Malakoff Humanis** : « Dernière étape de la constitution de Malakoff Humanis, la création du pôle mutualiste est un atout majeur pour le développement du Groupe. Notre modèle de groupe de protection sociale à but non lucratif crée de la valeur pour nos parties prenantes, adhérents, assurés, salariés, entreprises et retraités ».

**Jean-Luc Garde, Président Mutuelle Malakoff Humanis et porte-parole du pôle mutualiste** : « La création du pôle mutualiste de Malakoff Humanis consacre le double socle des valeurs paritaires et mutualistes du Groupe. Il renforce la capacité de chacun de ses membres à faire vivre les engagements mutualistes et à contribuer à relever les défis actuels et futurs de la protection sociale solidaire ».

### Chiffres clés du pôle mutualiste (2019) :

Chiffre d'affaires : 960 millions d'euros

Personnes protégées : 1,1 million

Fonds propres : 1,3 milliard d'euros

**Contacts Presse :**

**MALAKOFF HUMANIS**

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

[elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com](mailto:elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com)

**IMAGE 7**

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

[isegonzac@image7.fr](mailto:isegonzac@image7.fr)

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

[fpasquier@image7.fr](mailto:fpasquier@image7.fr)

**À propos de Malakoff Humanis**

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec près de 7,5 milliards d'euros de fonds propres, 426 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective. En retraite complémentaire, le Groupe gère 37,8 milliards d'euros d'allocations versées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de plus de 565 000 entreprises et près de 16 millions de cotisants et allocataires.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

[www.malakoffhumanis.com](http://www.malakoffhumanis.com)

 @MalakoffHumanis